

# Commission Locale de l'Eau du Bassin Versant de l'Authie

## SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMMISSION LOCALE DE L'EAU

**26 MARS 2010**

### **Ont participé à la réunion :**

#### Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

M. Patrick DESREUMAUX, M. Yves HOSTYN, M. Régis SEINE pour l'Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais ;

M. Franck DELANNOY, M. Jacques HENNEBERT, M. Claude PATTE, M. Didier SEPTIER, M. Jacky TISON, M. Georges WARAMBOURG pour l'Association Départementale des Maires de la Somme ;

M. Jean-Marc TRUNET pour la Communauté de Communes Authie-Maye ;

M. Jean-Claude BUISINE et M. Jean-Louis WADOUX pour le Conseil Général de la Somme ;

M. Henri DEJONGHE pour le Conseil Général du Pas-de-Calais.

#### Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations

M. Jean-Luc DELVINCOURT, pour Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement d'Auxi-le-Château ;

M. Bernard CANNESON pour la Chambre d'Agriculture de la Somme ;

Mme Ségolène LATHUILE pour la Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Normand Picard ;

M. Pascal SAILLIOT pour la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais ;

M. François CREPIN pour la Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme ;

M. Jean-Charles BRUYELLE, pour le Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer.

#### Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Mme Emmanuelle CLERC, représentant M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais, Délégué de bassin Artois-Picardie et représentant le Préfet du Nord ;

M. Jean-Paul VORBECK, représentant le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Picardie ;

Mme Géraldine AUBERT, représentant le Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ;

M. Pierre MOROY, représentant la Délégation Inter-Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Somme ;

M. Philippe ROSAN, représentant le Délégué Inter-Régional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

M. Etienne DUBAILLE, représentant le Directeur de la Délégation Manche-Mer-du Nord du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres.

# Commission Locale de l'Eau du Bassin Versant de l'Authie

## SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

---

### **Etaient excusés :**

M. José COLETTE, M. Michel DUPONT, M. Claude VILCOT, pour l'Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais ;  
M. Jean-Marie KRAJEWSKI, pour le Conseil Général du Pas-de-Calais ;  
Mme Myriam CAU, pour le Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais ;  
M. Pascal DACHEUX pour le Conseil régional de Picardie ;  
M. Jean-Paul NIGAUT et M. Dominique PROYART, pour l'Institution Interdépartementale Pas-de-Calais/Somme pour l'Aménagement de la Vallée de l'Authie.  
M. Paul BECQUET, pour l'Association Syndicale des Propriétaires de la Basse Vallée de l'Authie ;  
M. Guy LACHEREZ, pour la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Somme ;  
M. Patrick THIERY, de Picardie Nature.

### **Autres participants :**

M. Bertrand HACHIN, pour la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Somme ;  
Mme Nathalie BEDOUET, Mme Daphné HOËT, et Mme Lucile REGNIEZ, de l'Institution Interdépartementale Pas-de-Calais/Somme pour l'Aménagement de la Vallée de l'Authie ;

~~~~~

La Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Authie s'est réunie le 26 mars 2010 à 9 H au Village des Boucles de l'Authie à Auxi-le-Château sous la présidence de M. Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau.

Monsieur Dejonghe ouvre la réunion et remercie les participants.

### **L'ordre du jour de la réunion est le suivant :**

#### 1) Etat des Lieux du SAGE

- Présentation du document
- Avis des membres de la CLE
- Validation de l'Etat des Lieux

#### 2) Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Artois-Picardie : dispositions concernant le SAGE de l'Authie

- Présentation par Géraldine AUBERT, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

#### 3) L'évaluation environnementale des SAGE

- Présentation par Jean-Paul VORBECK, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Picardie

#### 4) Communication et sensibilisation relatives au SAGE

- Présentation des opérations prévues pour 2010

# Commission Locale de l'Eau du Bassin Versant de l'Authie

## SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

---

### 1) Etat des Lieux du SAGE

*-Présentation du document*

*-Avis des membres de la CLE*

Lucile Régniez présente le projet d'Etat des Lieux du SAGE (cf. diaporama joint à ce compte-rendu).

Les membres de la CLE sont invités à formuler leurs remarques au cours de la présentation.

Monsieur Dubaille regrette que les cartes ne ciblent pas plus le secteur estuarien.

Madame Régniez répond que ces cartes existent mais que l'état des lieux résulte d'une synthèse et n'est pas exhaustif.

Monsieur Dejonghe demande s'il faut intégrer les risques littoraux de submersion marine existant en Baie d'Authie en relation avec le changement climatique.

Monsieur Dubaille répond qu'un travail est en cours sur la Baie d'Authie nord. Une analyse des digues est en cours. Ce travail est piloté par la DREAL.

Monsieur Buisine souligne le manque d'entretien de certaines digues.

Monsieur Hennebert ajoute que le secteur de Villers est concerné par des inondations.

Monsieur Vorbeck indique que le recensement des digues et leur diagnostic est l'une des missions de la DREAL Picardie.

Concernant les produits phytosanitaires, Monsieur Bruyelle précise que les molécules ne disparaissent pas.

Monsieur Cannesson pense qu'il serait intéressant de connaître le décalage entre l'application et la détection des produits dans l'eau, ainsi que mesurer leur concentration dans les niveaux superficiels.

Monsieur Vorbeck indique que du glyphosate commence à être retrouvé dans les captages.

Monsieur Bruyelle demande des précisions sur la concentration en phosphore, qui a un impact notable sur la qualité des eaux de surface.

Monsieur Sailliot souhaite éviter le lobbying. Chaque acteur doit prendre ses responsabilités. Le bassin versant de l'Authie présente une potentialité exceptionnelle, pourtant le constat montre un mauvais fonctionnement biologique. Il est important de trouver un consensus.

# Commission Locale de l'Eau du Bassin Versant de l'Authie

## SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

---

Concernant l'assainissement des eaux domestiques, le retard global est souligné, en particulier pour la mise en place des SPANC sur certains secteurs.

Monsieur Hennebert souligne le coût important de l'assainissement.

Monsieur Dejonghe répond que le coût de fonctionnement du SPANC est répercuté sur les individus. Il existe en outre des aides financières.

Monsieur Cannesson indique que les particuliers ne connaissent pas forcément toutes les aides existantes.

Monsieur Bruyelle rappelle que certaines dépenses peuvent être répercutées sur le prix de l'eau.

Concernant l'alimentation et la distribution d'eau potable, Monsieur Moroy explique que l'organisation des syndicats est complexe et qu'il serait intéressant de réfléchir à la fédérer.

Monsieur Bruyelle ajoute qu'un service pour être opérationnel devrait concerner au moins 20 000 habitants.

Madame Lathuile indique que les campings du bassin versant gèrent leur assainissement au mieux.

Concernant l'entretien des espaces verts et des voiries par les communes, Monsieur Dejonghe souligne la difficulté de faire changer les pratiques.

Monsieur Cannesson indique que des formations à destination des employés communaux existent en Picardie.

Concernant les pollutions diffuses agricoles, Monsieur Vorbeck explique que le programme d'action nitrates concernera également, sur proposition de la chambre d'agriculture, les secteurs non compris dans les zones vulnérables.

Monsieur Rosan rappelle les problèmes d'épandage des produits de vidange des systèmes d'assainissement individuels.

Monsieur Dejonghe ajoute que le territoire accueille beaucoup de boues urbaines venant de l'extérieur.

Monsieur Vorbeck explique que la profession agricole accueille les boues des stations d'épuration à condition qu'elles soient de bonne qualité.

Concernant l'érosion des sols agricoles, Monsieur Cannesson souligne l'intérêt de l'utilisation du glyphosate car le sol est moins travaillé. En outre une terre enrichie en matières organiques est moins sensible à l'érosion.

# Commission Locale de l'Eau du Bassin Versant de l'Authie

## SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Monsieur Dejonghe souligne l'évolution des pratiques agricoles, notamment concernant la production de lait et de viande.

Concernant les aménagements antiérosifs, la problématique de l'entretien des fascines est évoquée.

Monsieur Moroy indique que la gestion des aménagements est prise en compte lors de la mise ne place d'une Déclaration d'Intérêt Général.

Concernant les pollutions industrielles, Madame Lathuile souhaite que le fait que les entreprises traitent leurs effluents apparaisse plus clairement dans l'état des lieux.

Concernant la continuité écologique, Monsieur Sailliot évoque la possibilité que les affluents de l'Authie soient à l'avenir classés pour les poissons migrateurs comme l'Authie.

Monsieur Dubaille explique la procédure de mise ne place du parc marin des 3 estuaires.

Madame Clerc indique que la CLE devra travailler sur la phase des tendances et scénarii possibles.

*Monsieur Dejonghe propose de valider l'état des lieux, sous réserve de prise en compte des quelques modifications évoquées au cours de la réunion.*

*L'état des lieux est approuvé à l'unanimité.*

### 2) Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Artois-Picardie : dispositions concernant le SAGE de l'Authie

*-Présentation par Géraldine AUBERT, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie*

Le diaporama présenté est joint à ce compte-rendu.

### 3) L'évaluation environnementale des SAGE

*-Présentation par Jean-Paul VORBECK, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Picardie*

Le diaporama présenté est joint à ce compte-rendu.

### 4) Communication et sensibilisation relatives au SAGE

*-Présentation des opérations prévues pour 2010*

Madame Régnyez indique qu'un bulletin d'information de la CLE sera édité avant l'été.

Une demi-journée de sensibilisation concernant la thématique « Tourisme et Loisirs » sera organisée cette année, le site pressenti étant les Foraines d'Authie.